

Contexte

Cette étude fait suite aux procédures de contrat de rivière dans le cadre de la mise en place de la GEMAPI et de la fusion des collectivités devenues le SR3A.

La délimitation de l'espace de bon fonctionnement sera traduite dans le PLUiH en cours d'élaboration (suite à la validation du SCOT).

Dans l'espace concertation accompagnant cette étude, il a été souhaité de pouvoir au cours de la phase diagnostic avoir un échange avec les acteurs locaux. Cet échange permet de présenter la démarche, les objectifs et la finalité de l'étude.

Les bureaux d'étude ont évoqué les premiers retours de leur travail, et notamment au regard des visites de terrain. Cela a permis aux acteurs de rebondir sur les problématiques de leur territoire.

Oyonnax,
Bellignat,
Groissiat,
Martignat,
Montréal-la-Cluse

16/07/2018 matin

Bassin du Lange : Il y a déjà eu beaucoup d'actions sur ce territoire depuis 2011.

L'AAPMMA demande si les aspects qualité de l'eau sont traités dans cette étude. Le contexte est présenté mais il ne faut pas attendre d'actions spécifiques à l'assainissement des eaux (usées, pluviales), les actions relatives à la géochimie sont approchées via les capacités auto-épuration du réseau hydrographique et milieux alluviaux.

Le petit cycle de l'eau doit être abordé, il constitue une limite à la réussite des actions de restauration (problématiques fortes des bassins d'orages, rejets domestiques et industriels).

Il sera nécessaire de réfléchir sur les indicateurs d'efficacité des projets de restauration des zones humides et cours d'eau. Le compartiment poisson n'est peut-être pas le plus pertinent.

La gestion du foncier agricole et/ou privé est questionnée au regard des objectifs et finalité de l'étude.

Oyonnax : Points particuliers sur ce territoire :

- Lange à Geilles : incision du lit qui a conduit à des actions par les propriétaires riverains de protections de berges / seuils
- Lange derrière le stade Mathon : plusieurs dépôts d'origine inconnue
- Site Convert : friche à inscrire au sein de l'EBF ?
- La Sarsouille s'assèche sur le linéaire travaillé derrière Intermarché : des petits travaux sont prévus pour limiter les infiltrations au droit de la rampe enrochée aménagée en même temps que les bassins en amont de la rue Michelet, mais l'efficacité de cette intervention n'est pas certaine et l'assèchement prolongé dans le temps et plus en amont conduisent à aborder la problématique de façon plus globale.

L'opération périmètre cœur de ville Oyonnax peut permettre de lever des

financements pour les aménagements morphologiques entre 2019 et 2020.

Bellignat

Les problématiques relevées sur la commune sont liées à la dégradation de l'assainissement (problème majeur de l'E.U. avec la saturation du collecteur d'amenée à la STEP et les Déversoirs d'Orage dans le Lange ; compétence H.B.A.) et aux inondations. Le site du skate-park servira de réservoir de rétention lors des crues. En milieu urbain, la rivière est une contrainte.

Aménagement de 2 marais sur la commune (1 en centre-ville, l'autre en bordure de la voie verte).

Groissiat : non représenté

Une majorité du linéaire du Lange a été restauré sur cette commune. Des dysfonctionnements sont connus sur le Bief d'Alex.

Apremont

Pas de problème particulier. L'assainissement sera prochainement amélioré.

Martignat

Pas de problème particulier. Beaucoup de travaux ont déjà été réalisés sur cette commune.

A étudier le secteur en amont du pont du centre-ville

Montréal –la-Cluse : non représenté

Beaucoup de travaux déjà réalisés sur la commune. L'entrée du rond-point des Narix est en cours d'étude.

A étudier : Amont passe à poisson Tournerie, zone du Pré Luquain, Amont du Landeyron (incision → intervention sur le profil en long + gestion forestière + gestion sédimentaire), linéaire amont zone humide et rectification ancienne du lit

Une friche industrielle est présente le long du Landeyron en amont de l'entrée en zone urbaine.

Izernore,
Samognat,
Matafelon granges,
Nurieux-Volognat,
Peyriat, Sonthonnax
la montagne

16/07/2018 après-midi

Bassin Anconnans

Izernore, commune de 2400 habitants, activités industrielles et agricoles.

- Bussy : Pas de problème d'inondation dans ce secteur
Assèchement historique en amont de Bussy
Observation d'un assèchement plus récent aval depuis la pose des buses menée progressivement entre 1985 et 1995
- Jusque sous Condamine, le vallon est boisé et ensuite prairies agricoles vers l'aval avec 3 exploitants actifs
- Etude de la gestion des eaux usées en cours : le rejet vers l'Anconnans serait déplacé vers l'Oignin
- L'abreuvement des troupeaux pose toujours problème
- Les surfaces boisées ont augmenté sur ce bassin (présence de sapinée à l'amont)
- Ancienne décharge traitée
- Double bras qui a été retravaillé en 2017 sur l'Anconnans
- Plaine rive gauche amont d'Intriat est inondable (Les Parochettes)

Samognat

- Les risques sur la commune sont plutôt liés aux effondrements de terrain ; Les rares secteurs inondables sont sans enjeu
- Enfouissement du lit constaté (Anconnans, Oignin)

Nurieux-Volognat

Le cours d'eau (Bief de la Prairie) est en partie en souterrain sur la commune. (traversée Volognat) Les inondations qui ont touché le lotissement ont été solutionnées.

Inondations observées des terrains en rive gauche à la traversée urbaine (amont-aval voie ferrée)

Résurgence d'une source dans le tunnel

Peyriat

Pas de cours d'eau sur la commune.

Bassin Oignin

Demande de travailler en concertation avec les agriculteurs pour la validation des EBF optimaux et nécessaires. Les inondations des terrains agricoles restent un point délicat sur le territoire :

- Ancien méandre dans la peupleraie
- Ruisseau de Fontany : L'agriculteur exploitant a creusé le ruisseau pour

éviter d'être inondé

- Projet d'abaissement de la crête de seuil du barrage d'Intriat pour protection contre les inondations (fréquence de crue millénale)

Les Neyrolles,
Nantua, Port, Brion,
Saint Martin du
Frêne, Maillat, Béard-
Géovreissiat

17/07/2018 matin

Les Neyrolles

Risques de débordement vers le lotissement de Malbronde par le Bief de Colliard (piège à graviers en amont)

Pas de problématiques vis-à-vis de la Doye

Nantua

Débordements plus fréquents du lac côté embarcadère. L'Hôtel est sous la cote du lac. Le bras de décharge est efficace mais il persiste des inondations. Les orages plus fréquents induisent plus de ravinement. Le secteur des Battoirs est questionné par le SR3A. le fonctionnement hydraulique des vannes des canaux (notamment celle de l'Hôpital) interroge.

Pas d'inondation historique en référence

Montréal-la-Cluse : non représenté

Le Port

Peu d'enjeu sur le bras du lac

Rive gauche urbanisée et rehaussée

1 seul exploitant agricole en prairie naturelle sur la commune, non touché au cours des dernières années par des inondations

Brion

Confluence Lange-Oignin retravaillée par une requalification des berges qui a permis une sécurisation des propriétés riveraines.

Les travaux réalisés sur le ruisseau de Sous Roche ont permis d'améliorer les écoulements et de réduire les inondations.

Le PPRi est très contraignant et interdit de nouvelles constructions (digues + bras de décharge pour une crue de protection Q100), empêche l'agrandissement d'une entreprise dans le secteur.

Problèmes d'incision et érosions.

Digue en rive droite du bief du champ Furrez protège un lotissement.

Saint Martin du Frêne

Un PPRi depuis 2011 ; les zones inondables concernent la plaine avec un enjeu agricole. L'activité agricole est importante et le maire demande à ce que les exploitants soient étroitement associés.

Le bras du lac est jugé comme ayant un impact également positif pour cette plaine

À étudier :

- La zone des gens du voyage, en zone inondable à aléa fort, est occupée par des sédentaires
- Incision en amont du pont du moulin : l'origine questionne

- Prélèvement de matériaux dans l'Oignin lors de la construction du lotissement des Léchères (Brion – aval A404 en rive gauche)

Maillat

Contraint par un PPRI : pas d'urbanisation possible le long de la rivière

Les travaux réalisés par le SIVU sont fonctionnels

Bassin de rétention opérationnel sur Borrey

Observations :

- Grand front d'érosion (zone d'éboulis) de berge sous le haras (face au bassin)
- Dépôts importants de matériaux sous le pont routier

AAPPMA : Pas de problèmes relevés sur ce secteur, attente des propositions qui seront issues de l'étude

Représentants agricoles : la discussion et les questionnements portent sur des points pratiques très concrets et très en amont telles que les clauses environnementales qui pourraient être demandées, acquisitions foncières par le SR3A, les accès à la rivière pour les troupeaux, la gestion des passages à gué dans un contexte d'incision (cf. contrainte morphologique que peut constituer un tel ouvrage ; à prendre en compte dans les scénarios)

Le travail des exploitants est rendu complexe compte-tenu des obligations du code rural et du code de l'environnement (cf. entretien des fossés par l'exploitant...).

Aranc, Corlier, Vieu d'Izenave, Izenave, Condamine, Outriaz, Lantenay

17/07/2018 après-midi

Les communes d'Aranc, Corlier et Izenave ne sont pas représentées.

Contacteur la commune d'Izenave : problématique de qualité d'eau

Bassin du Borrey

Déficit hydrologique, l'eau se perd dans les calcaires (cf. pertes sur le Borrey au droit de l'OH de la RD). La lacune de la connaissance de la pluviométrie doit être étudiée ; c'est un enjeu important pour les rivières & les agriculteurs.

La cartographie des cours d'eau du département de l'Ain n'étant pas encore validée, le réseau hydrographique intégré à l'étude est par défaut celui en cours actuellement. La remarque porte notamment sur le Borrey.

Le débat porte sur les requalifications du Borrey et du marais de Jarine ; le remembrement ayant conduit à la suppression de 3 méandres. Les prélèvements communaux ont été abandonnés dans les années 90 (alimentation par le Valromey - 2017). La présence d'un moulin donne une info sur la quantité d'eau présente à cette époque.

La restauration du marais est en cours cet été 2018.

Sous le pont d'Izenave, on observait une gouille jusqu'en 1976, année de la grande sécheresse. Depuis, il est constaté des assec chaque année. De la même manière, les exploitants constatent des ouvertures de failles karstiques en pleine prairie

L'eau devient de plus en plus rare (exemple de la Chartreuse de Meyriat). La gestion des étangs impacte les écoulements ?

On observe une augmentation des surfaces boisées sur ce territoire.

Bassin du Flon

Pas de problème d'inondation

Izenave

Prélèvement d'eau arrêté en 1989 - Assèchement des sources (cf. source de Badadan juin 2017)

Présence/Développement de dépressions locales au milieu des prairies

Vieu d'Izenave

2 anciennes décharges toujours en place le long de la Borreyette, l'ancien four d'ordures ménagères est arrêté depuis 2001, le site reste à réhabiliter.

La Roche Lamartine : découverte de plusieurs dizaines de carcasses de poulet dans le Borrey.

Les inondations sont liées aux ruissellements venant d'Outriaz. Les travaux d'amélioration des écoulements ont porté sur une retenue collinaire et un réseau de transport des eaux (Ø 1000) pour évitement des usines et un confortement des digues. Les eaux de ruissellement sont redirigées vers le bief de Gour. Depuis il n'y

a plus d'inondation dans l'église.

Aménagement d'un bassin de rétention à l'amont sur le secteur Croix de Puble

Les pertes du Flon se retrouvent dans l'Oignin.

L'augmentation des volumes ruisselés s'observe lors de pluies sur les sols gelés en hiver.

On dispose de données pluviométriques journalières depuis 1990.

Les rives du Borrey ne sont pas urbanisables sur la commune.

Ne pas oublier de prendre en compte les réserves incendies des étangs de Maillat, la Doye et le Flon.

Il faudra prendre en compte les traversées de cours d'eau dans la gestion forestière.

Une inquiétude porte sur la création de méandres qui risque d'être un facteur de complication des exploitations agricoles sur le territoire, déjà contraintes par le relief.

Il est évident autour de la table que la gestion de l'eau dans toutes ses composantes va devenir une problématique courante dans l'avenir.